

Déclaration fondamentale contre la violence

Tous les bureaux et installations de l'administration municipale de Mülheim an der Ruhr sont (des lieux) non-violents. Aucune forme de violence ne sera tolérée.

Donc, nous prenons toutes les mesures appropriées pour prévenir les incidents de violence et les menaces contre les employés de l'administration municipale en interne et en externe.

Notre principe fondamental est:

Tolérance zéro en cas de violence

Pour protéger nos employés, nous n'acceptons en aucun cas :

- Toute forme de violence ou de discrimination physique, mentale ou verbale
- Vandalisme
- Des menaces
- Porter et exposer tout type d'arme
- Harcèlement verbal et insultes
- Harcèlement et agressions sexuelles
- Harcèlement et toute forme de persécution, même en dehors du bureau
- L'intimidation et la cyberintimidation
- Toute expression de fantasmes violents

Les violations de ce principe de non-violence seront documentées et poursuivies de droit pénal par l'administration municipale de la ville de Mülheim an der Ruhr.

Des mesures de premiers secours et de l'aide psychologique sont offertes à chaque employé victime de violence au travail.

le Maire

le Président du Conseil du Personnel

